

TABLEAU des soumissions pour le canal Carillon, etc.

T	McNamee, Nish et Wright.....		
V	John Sullivan et H. J. Beemer.....	{ Erreur dans l'item 37	
L	McArthur Frères	do	\$ 2,706
Q	W. H. Brown et Ralph Jones.....	do	420,241
K	Peter Whelan	Chicago	449,148
S	C. Falardeau et A. P. Macdonald.....	Ingersoll et Ottawa	451,651
N	J. Smith, Ripley et Cie	Ottawa	459,070
X	J. Worthington et Alex. McDonnell.....	Montreal	466,324
V	Starrs et O'Hanly	New-York	468,400
Z	E. H. Lemay et Cie	Montreal	469,147
J	Mallette et Cooper	Ottawa	470,450
U	Andrew Hodge	Montreal	560,884
F	Loss et McRae	do	503,235
D	Ferguson, Mitchell et Symmes.....	Cornwall	513,616
W	Denis O'Brien	Montreal	518,997
B	W. Davis et fils.....	Sainte-Catherine	524,634
P	Brown et Ryan	Montreal	525,890
E	Robillard, Riopelle et Haycock.....	Ottawa	513,105
I	Sklinner et Campbell.....	Belleville et Brockville.....	536,922
O	Chaffin Jones et John Ginty	Ottawa	563,232
R	Bourgois, Lamontagne et Berger.....	Sainte-Catherine	569,805
G	George Dawson et Charles Lobb.....	Brockville et Toronto	587,300
N	James Goodwin	Montreal	589,095
M	Albert Becker	Sainte-Catherine	594,027
O	J. Carroll.....	Ottawa	611,620
A	Nihan et Connolly.....	Sainte-Anne	635,268
		do	670,905
			684,003
			746,424

NOVEMBRE 1879.

BROCKVILLE, 9 janvier 1879.

MONSIEUR, — Nous attirons respectueusement votre attention sur la grande injustice avec laquelle nous a traité votre prédécesseur, l'honorable M. Mackenzie, dans l'affaire de notre entreprise d'un canal et d'une digue à Carillon. Vu vos nombreuses occupations, nous allons essayer d'être aussi concis que possible, et dans ce dessein, nous allons nous borner à l'énumération des faits sur lesquels est appuyée notre demande à l'effet que justice nous soit rendue. De ces faits nous nous engageons à prouver l'exactitude, soit à vous-même, soit à toute autre personne désintéressée, dès qu'une occasion nous en sera offerte.

1^o En 1873, peu après le commencement des travaux, il fut constaté que les relevements du lit de la rivière étaient inexacts, et il s'ensuivit que les plans et devis basés sur ces relevements n'indiquaient pas fidèlement la nature des travaux exigés; *il devint matériellement impossible de suivre les devis*; des changements, modifications et augmentations durent être faits, ce qui nous exposa à une grande perte de temps et à une forte dépense de surcroît, perte pour laquelle il ne nous fut accordé aucune compensation dans nos détails estimatifs.

Le contrat mentionnait aussi plusieurs ouvrages pour lesquels aucun prix ne figurait dans la cédule, et c'est à peine si, pour ces travaux, il nous a été alloué un tiers de leur prix de revient. D'un autre côté, la première partie des travaux : fondations, etc., a coûté au moins quatre fois autant que l'autre, (même lorsqu'il n'y avait pas à modifier le devis), et cependant l'on ne nous accorde pour cette partie que le prix moyen.

2^o Cela nous fit bientôt voir que nous travaillions à perte, et à la suite d'observations à cet égard, les ingénieurs nous conseillèrent de ne pas parler pour le moment de travaux extra, mais de demander au département de l'aide sous forme d'avance, en alléguant que nous avions exécuté la partie la plus dispendieuse des travaux. Nous nous sommes rendus à cet avis, mais nos démarches restèrent longtemps sans résultat. A la fin, cependant, et grâce à l'intervention de quelques amis, nous obtîmes une petite avance (\$5,000 sur plus de \$40,000 que valait notre matériel) et une remise partielle sur la retenue.